



PROJET ÉDUCATIF

**Multi-accueil collectif
et familial municipal**

LA PLACE DES FAMILLES

Cadre légal : Le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R.2324-29 du Code de la santé publique. Il stipule que le projet d'établissement comprend « un projet éducatif précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ».

Le projet éducatif détermine les valeurs, les orientations puis les objectifs et les moyens communs à tout le personnel et que chacun des membres de l'équipe doit s'approprier. Il répond à la question : pourquoi et comment l'établissement va favoriser le bien-être et le développement des enfants.

Les détails des pratiques font l'objet de documents sous forme de fiches concernant les thèmes clés à développer.

- Prendre en compte la participation des parents et le partenariat familles-professionnels et les différents moyens mis en place pour communiquer.
- Accueillir chaque enfant et chaque famille de façon respectueuse de ses particularités culturelles et sociales.
- Accueillir toutes les familles et tous les enfants avec les mêmes égards, la même conscience et distance professionnelle.
- Établir une relation de confiance entre l'équipe et les familles afin de permettre un travail de co-éducation ajusté.
- Prendre en compte les demandes des parents dans la mesure où elles ne vont pas à l'encontre de l'intérêt de l'enfant et qu'elles s'inscrivent dans le projet éducatif et elles feront alors l'objet d'une réflexion commune équipe et famille.

OUTILS

- Outils de transmission : cahiers de liaison, affichages, feuilles de rythme, fiches d'accueil, de comptes-rendus, message « papier, mail... »...
- Prise de rendez-vous avec la famille ou les intervenants nécessaires.
- Fiches accueil et comptes-rendus de rendez-vous
- Réunions et moments festifs avec les parents et les familles.
- Interventions ponctuelles lors d'une activité.
- Sorties.

ACCUEIL

- Maintenir le lien entre la vie dans l'établissement et la vie à la maison en mettant en place des repères dans le temps : déroulement de la journée, rituels...
- Assurer un accueil individualisé de l'enfant et son entourage pour faciliter la séparation et les retrouvailles.
- Mettre en place un cadre de confiance afin de favoriser le bien-être de l'enfant tout au long de la journée.
- Traiter les enfants avec respect et douceur.
- S'adapter au plus près des besoins des enfants.
- Permettre la relation individuelle au sein de l'accueil collectif.
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ce qu'il vit et ainsi d'accéder à son autonomie, en fonction de ses possibilités et de son développement.
- Verbaliser ce qu'il se passe pour lui, dans toutes les circonstances pour lui permettre d'anticiper et le faire participer si possible, en fonction de ses capacités.
- S'adresser à l'enfant en le nommant et en se nommant.
(A titre d'exemple : « Maurice, je vais changer ta couche », dans la même idée : « C'est TA maman qui vient te chercher »).
- Prendre en compte l'aspect de construction identitaire de l'enfant.
- Accueillir l'enfant porteur de handicaps.
- Ecouter, échanger avec l'enfant et son entourage.
- Travailler avec différents partenaires suivant les besoins de l'enfant.

OUTILS

- Organiser l'accueil en deux groupes qui constituent 2 secteurs :
 - Les coccinelles (de 10 semaines à environ 18 mois)
 - Les abeilles (de 18 mois à 3 ans)
 - Cahiers de transmission
 - Réunions d'équipe, moments de dialogue entre professionnelles lorsque c'est possible.
 - Mettre en place une adaptation progressive.
 - Observer l'enfant dans son milieu collectif.
- Transmettre les informations et observations personnalisées lors du départ de l'enfant afin de maintenir le lien avec son entourage.
- Avoir toujours une parole positive même dans une situation difficile.

LES SOINS : SOMMEIL, ALIMENTATION, CHANGES

- Répondre aux besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'enfant dans son individualité.
- Impliquer l'enfant et son entourage dans un esprit de co-éducation avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- Assurer des relations de qualité.
- Accompagner les évolutions de l'enfant selon son rythme.

OUTILS

- Accompagnement de la propreté en fonction des actions et du positionnement des parents.
- Éviter dans la mesure du possible d'interrompre le jeu ou l'activité de l'enfant pour la réalisation du soin.
- Verbaliser le soin qui va être proposé à l'enfant.
- Avoir une attention particulière autour du repas, voir projet.
- Pour le sommeil, organiser les couchages dans plusieurs dortoirs en fonction des besoins et de l'âge des enfants.
- Mettre en place des rituels.

ÉVEIL, DÉVELOPPEMENT ET BIEN ÊTRE

- Aménager un espace convivial, avec un climat sécurisant.
- Assurer et soutenir la confiance en soi (sécurité de base) de chaque enfant.

- Permettre la curiosité, l'expression, la découverte.
- Pour les jeux calmes, prévoir des lieux adaptés et personnalisés.
- De la part des professionnelles, c'est la prise de conscience de « l'acte d'accueil » qui détermine la qualité du bien-être de l'enfant.
 - Favoriser un sentiment de sécurité affective chez l'enfant qui lui permette d'accepter la vie en collectivité et de s'y épanouir.
 - Se mettre à la hauteur des enfants et comprendre leurs besoins propres, sans jugement.
 - Faire de la relation individuelle malgré l'accueil collectif, favoriser l'éveil de l'enfant au travers de temps forts (Ateliers, jeux, rituels... L'espace de temps libre favorise aussi l'éveil et le bien-être.
 - Ne pas être toujours dans le faire et ne pas toujours vouloir que l'enfant laisse « une trace ».
 - Laisser le libre choix de la participation à l'enfant.
 - Laisser le libre choix à l'enfant de récupérer ou non ses productions.

OUTILS

- Aménagement de l'espace, organisation des temps de présence.
- Rituels de transition.
- Ateliers découvertes et d'expression
 - Jeux de langage (chants, marionnettes, lecture...)
 - Motricité fine
 - Transvasement, puzzles, pâte à modeler, dessins, peinture, écritures...
- Motricité :
 - Gym, motricité libre, jeux musicaux...
 - Ateliers décloisonnés,
- Jeux libres,
- Sorties
- Utilisation du langage des signes.
- Portage
- Mise en place de fiches pédagogiques

L'ensemble de l'équipe est garante du projet éducatif, de sa mise en place et de son évolution.